

**DIGNITAS: SIGNIFICATION PHILOSOPHIQUE  
ET THEOLOGIQUE DE CE TERME CHEZ LULLE  
ET SES PREDECESSEURS MEDIEVAUX.**

*Fin juin 1978, Dominique URVOY soutenait à la Sorbonne (Paris IV) sa thèse de doctorat d'Etat intitulée: "Pensée Islamique et Méthode Universelle d'après Raymond Lulle". Le jury de soutenance était constitué par deux arabisants, les professeurs Arnaldez et Bellat, un médiéviste, le professeur Jolivet, un spécialiste de la pensée classique, le professeur Aubenque, et moi-même. Cinq heures de débat très serré ont permis à Dominique URVOY de confirmer le sérieux de ses travaux de ressourcement de la pensée de Lulle dans le terreau des mentalités arabes telles qu'elles s'imposaient, plurielles et pregnantes, dans l'environnement rationnel de Raymond, telles qu'elles la constituaient pour une part non négligeable.*

*Sans préjuger, loin de là, de la valeur immense du travail de Dominique URVOY (à qui le jury accordait à l'unanimité le titre de docteur avec la mention: très honorable), il semble utile de revenir ici, à l'intention des lullistes, sur une question précise, et centrale en toute analyse de l'expression lullienne et en celle, d'une surprenante nouveauté, qu'en propose le nouveau docteur:*

*Les dignités, d'où viennent-elles? Et est-il bien vrai, comme on le dit parfois, que le mot est typiquement lullien sous les cieux du médiévisme latin?*

*En attendant que, cette nouvelle thèse publiée, Estudios Lulianos puisse en proposer une étude approfondie, pourquoi ne pas relancer des aujourd'hui, sur de nouvelles bases, la "querelle des dignités"? Quant au mot déjà, sinon encore tout à fait quant à la chose.*

Louis Sala-Molins  
Sorbonne, Paris I

### La dignitas chez Lulle

Quelle est l'origine du mot *dignitas* que Raymond Lulle emploie pour désigner la propriété ou la *ratio* par laquelle Dieu accomplit un acte? Telle est la question que m'a posée, ou plutôt a posée à la responsable du Glossaire du Latin Philosophique Médiéval, mon ami et éminent lulliste, Louis Sala-Molins, professeur à l'Université de Paris I. Ceux qui ont fait des recherches à ce sujet ont suggéré soit, comme le P. Longpré<sup>1</sup>, d'en trouver la source chez les théologiens antérieurs à Lulle, Anselme de Canterbury en particulier, soit, comme le veulent les arabisants, et parmi eux, dernièrement M. Urvoy auteur d'une thèse remarquable sur Lulle, d'y voir une traduction de l'arabe *hadrah*, dont le sens primitif est "présence", et qui peut en effet désigner un nom divin, ou un plan de manifestation divine (1bis). On sait que dans la théologie courante et la pratique usuelle des spirituels musulmans, on discerne et on invoque sous forme de litanie 99 noms de Dieu: Allah, le Clément, le Miséricordieux, le Roi, le Saint, le Pacificateur, le Fidèle, le Tout-Puissant... etc, et ces noms expliquent et justifient tout ce que la création et l'âme humaine permettent de concevoir de plus parfait en Dieu. Mohy-ed-dîn Ibn Arabî, l'un des plus grands métaphysiciens musulmans, dont Lulle a pu connaître l'oeuvre immense, en fait un élément essentiel de sa gnoseologie moniste. Il y a donc là une analogie certaine avec les propriétés divines, ou noms divins, de la théologie chrétienne qui s'inspire évidemment de la Bible.

Mais pourquoi *dignitas*, pourquoi précisément ce mot-là dans le vocabulaire lullien plutôt que *proprietas* par exemple, que d'ailleurs Lulle emploie aussi dans le passage ci-dessous, ou encore *praesentiu*, si l'on veut que Lulle ait traduit de l'arabe le mot *hadrah*, ou encore *qualitas* qui traduirait le mot arabe *çifat*, ou enfin pourquoi pas tout simplement *nomen divinum* qui était dans la tradition, bien vivante au XIIIème siècle, de Denys le pseudo-Aréopagite?

Voici ce que dit R. Lulle de ces *dignitates* dans *Declaratio Raymundi per modum dialogi*<sup>2</sup>, mais nous pourrions trouver beaucoup d'autres passages dans l'oeuvre de Lulle où il définit et caractérise les *dignitates*:

In ipso (Deo) *dignitates sive proprietates* antedictae (i.e. bonitas, magnitudo, aeternitas, potestas, sapientia sive intellectus, voluntas, virtus, veritas, gloria) sunt reales et per ipsam realitatem remotae sunt a non-esse.

Ces dignités absolues sont identiques à Dieu et donc réelles et essentielles. Plus loin<sup>3</sup>, il précise que ce ne sont pas des instruments par lesquels Dieu produit quelque chose, puisque ces dignités sont identiques à Dieu, mais des *rationes per quas Deus se habet ad agendum, sicut per bonitatem ad bonum*. Jusqu'ici on peut ne voir là qu'un exemplarisme courant au moyen-âge. L'originalité de Lulle est que, à ces neuf dignités absolues dont on peut dire qu'elles sont d'origine scripturaire ou théologique, Lulle en ajoute d'autres qui sont "relatives" et inspirées de la logique: différence, concordance, contrariété, principe, moyen, fin, plus grand, égalité, plus petit. Ce sont là en fait des principes premiers, des lois de la pensée qu'aucun homme ne peut refuser d'admettre car, innés en lui, ils viennent de Dieu et sont liés à la nature même de la connaissance, en Dieu et dans l'homme. Combinés, ces principes forment quatre figures principales permettant cent vingt figures dérivées qui constituent une sorte d'algèbre logique et une véritable science universelle, dont la double origine théologique et logique doit permettre de convaincre, grande ambition de Lulle, non seulement les Sarrasins et les Tartares, mais même tous les "païens" présents et à venir, de la vérité du christianisme. C'est là le Grand Art.

Mais encore une fois, pourquoi le mot *dignitas*, qui n'a, de l'aveu de tous les lexiques de la langue latine, même médiévale, (comme le *Mediae Latinitatis Lexicon minus* de Niermeyer, le Du Cange, le *Thesaurus Linguae Latinae*, le Dictionnaire de Forcellini, celui de Blaise et Chirat: Dictionnaire des auteurs latins chrétiens, et sa Continuation médiévale du Corpus Christianorum) qu'un seul sens fondamental: celui de fonction, charge, office, autorité morale et/ou sociale, sens défini par Cicéron dans le *De Inventione* II, 165, et repris par les canonistes du XIIème siècle dans un Glossaire intitulé *De Verbis quibusdam legalibus*<sup>4</sup>:

*Dignitas est alicujus honesta et cultu et honore et verecundia digna auctoritas*",

ce que l'on peut traduire ainsi: "La dignité est l'autorité honorable de quelqu'un, autorité digne d'hommage, d'honneur et de respect". La *dignitas* est donc, au sens classique une autorité légitime se situant au sommet d'une hiérarchie, quelle qu'elle soit, ce que souligne, au XIVème

siècle, François de Meyronnes dans son *De Principatu Regni*<sup>5</sup>:

Dignitas, cum sit de natura sua relatio superpositionis,  
dicit diminutionem in altero extremo..."

Il faut garder ce sens présent à l'esprit, car nous verrons que, lorsque le mot *dignitas* sera, dès le XI<sup>ème</sup> siècle, moins bien compris dans le second sens que nous allons exposer, il se produira une certaine contamination avec le sens classique.

Boèce

Ce second sens, que seuls indiquent des Index d'auteurs médiévaux (comme De Ferrari, Index des oeuvres de Thomas d'Aquin, ou le Lexique de S. Bonaventure, de J. G. Bougerol, ou l'Index de Guillaume d'Ockham, de L. Baudry), est celui qui, par *dignitas*, désigne un principe premier universel, évident par soi, indémontrable, admis dès l'instant où il est énoncé. Tel est, par exemple, le principe: Le tout est plus grand que la partie. C'est Boèce (mort en 524) qui va être à l'origine d'un sens nouveau de ce mot, lorsqu'il va traduire la notion aristotélicienne d'*axioma* par *dignitas*. Le sens général d'*axioma* en grec est en effet: prix, valeur, marque de considération, dignité, et, par suite chez Aristote, principe servant de base à une démonstration, principe évident par soi-même, ou encore donné d'où part la science, mais qu'elle n'explique pas car il est premier en soi et auquel la science "réduit" tout le connaissable. Saisi intuitivement, cet *axioma-dignitas*, sous sa forme éminente, surpasse toute démonstration tout en assurant à l'ensemble du raisonnement sa force convaincante.

Et c'est bien Boèce qui va introduire, pour de longs siècles, cette notion de *dignitas* pour désigner une proposition universelle. Car, avant lui, chez les dialecticiens romains, comme l'a établi Pierre Hadot dans son livre: Marius Victorinus<sup>6</sup>, le maître de Varron, Aelius Stilo, avait traduit le grec *Axioma* par le latin *proloquium*, et Marius Victorinus traducteur de l'Isagogé de Porphyre adoptera cette traduction, qui, tout en ayant le mérite d'être sans ambiguïté, n'aura pas la prodigieuse fortune de *dignitas* qui va ainsi désigner le principe premier universel jusqu'au XIV<sup>ème</sup> siècle si ce n'est jusqu'à la Renaissance.

Boèce, grand créateur de mots latins dans le domaine philosophique<sup>7</sup>, a donc, en traduisant du grec les notions de *thesis* et d'*axioma* des Seconds Analytiques d'Aristote par *positio* et *dignitas*<sup>8</sup>, enrichi la terminologie logique latine. Ses ouvrages: *De Hebdomadibus*, *Posteriorum Analyticorum Aristotelis Interpretatio*, *In Topica Ciceronis* furent, avec le reste de l'Organon et toute son oeuvre, non seulement lus, mais appris

par coeur par des générations d'écoliers en grammaire, en rhétorique et en logique du IX<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècles au point que, lorsque Guillaume de Moerbeke fit, à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, une traduction sinon plus fidèle, car celle de Boèce était fidèle, du moins plus rigoureuse de ces textes, celle-ci resta longtemps lettre morte, tant était forte l'empreinte, dans la mémoire collective du milieu scolaire, de la traduction de Boèce.

Voici la traduction des Seconds Analytiques d'Aristote de Boèce:

Est autem principium demonstrationis propositio immediata. Immediata autem est qua non est alia prior... Immediati autem principi syllogistici *positionem* (= thesis) quidem dico, quam non est monstrare nec necesse est habere docendum aliquid. Quam vero necesse est habere quemlibet docendum *dignitatem* (= axiôma).

La *dignitas* est donc une proposition immédiate, principe de démonstration, qui a pour but, et c'est en cela qu'elle diffère de la *positio*, l'enseignement, l'*explicatio*. Plus loin, dans le même texte, Boèce traduisant Aristote expose ce qu'est la démonstration<sup>9</sup>:

Tria enim sunt in demonstrationibus: unum quidem quae demonstratur conclusio, hoc autem est quod inest alicui generi per se; unum autem *dignitates* (= axiômata), *dignitates autem sunt ex quibus est demonstratio*; tertium autem genus subjectum, cuius passiones et per se accidentia ostendit demonstratio.

Autrement dit, il y a trois éléments dans la démonstration: le premier, c'est ce qui est démontré, la conclusion, c'est-à-dire ce qui réside par soi dans un genre. Le second, ce sont les *dignitates*, c'est-à-dire ce à partir de quoi il y a démonstration. Le troisième enfin, c'est le genre-sujet dont la démonstration fait apparaître les "passions" et les accidents par soi.

En outre, une définition prise dans le *De Hebdomadibus* appelé aussi *Quomodo substantiae in eo quod sint, bonae sint*<sup>10</sup>, s'applique strictement à la *dignitas*. On la retrouvera constamment chez les successeurs de Boèce pour définir un principe de démonstration aussi bien chez les logiciens que chez les théologiens:

"Ut igitur in mathematica fieri solet, caeterisque etiam disciplinis, proposui terminos regulasque quibus cuncta quae sequuntur efficiam: *Communis animi conceptio est enuntiatio quam quisque probat auditam.*"



“Comme il est de coutume de le faire, écrit Boèce, dans les mathématiques et dans les autres sciences, j’ai posé les termes et les règles grâce auxquels je puis résoudre tout ce qui en découle. *Un principe universel de l’esprit est une proposition que chacun admet à l’instant où il l’entend*”. Boèce distingue deux sortes de ces *communes animi conceptiones*: les principes admis par tous les hommes sans exception par exemple: “si à deux quantités égales on enlève des quantités égales, les restes sont égaux”; et les principes admis par les seuls spécialistes d’une science, par exemple, “l’incorporel n’est pas dans le lieu”, qui suppose auparavant une connaissance précise de l’incorporel et du lieu.

Dans l’*In Topica Ciceronis*, Boèce définit la *maxima propositio*: “Nous appelons suprêmes et souveraines (*supremas et maximas*) les propositions qui sont universelles et qui sont tellement notoires et manifestes qu’elles n’ont pas besoin de preuve, mais bien plutôt prouvent elles-mêmes ce qui est douteux”<sup>11</sup>. Elles sont, par elles-mêmes, ajoute Boèce, ou bien nécessaires, ou bien plausibles et notoires. La *prima et maxima propositio* entre explicitement dans l’argumentation, ou bien, si elle est seulement implicite, elle lui confère sa vigueur. Ce second cas, nous essaierons de le montrer, est exactement celui de l’*argumentum* ou *fundamentum* ou encore *probatio* de S. Anselme.

Citons enfin un passage de la Consolation de la Philosophie, L.III, prose 10 où Boèce, appliquant à la recherche d’un Bien parfait, source d’une parfaite félicité, les principes logiques appris d’Aristote, écrit:

Deum, rerum omnium principem, bonum esse *communis humanorum conceptio probat animorum*; nam cum nihil deo melius excogitari queat, id, quo melius nihil est, bonum esse quis dubitet?

“Que Dieu, source (*princeps*) de toutes choses, soit le Bien (suprême), c’est là ce qu’admettent comme un principe universel tous les esprits humains; car, puisqu’on ne peut rien penser de meilleur que Dieu, qui pourrait douter que cet être, dont on ne peut rien penser de meilleur, soit le Bien?”<sup>12</sup>. Cette doctrine, dont l’origine augustinienne n’est pas douteuse<sup>13</sup>, se trouve présentée par Boèce comme une *communis humanorum (animorum) conceptio* c’est-à-dire comme un axiome aristotélicien.

Voici donc rassemblée la terminologie boétienne qui entoure, et souvent annonce, la *dignitas-axioma: propositio maxima* qui en est le synonyme, l’expression *communis animi conceptio, enuntiatio, regula, demonstratio* et *monstrare, probare*, et enfin le *quisave probat auditam* que l’on trouvera souvent paraphrasé<sup>14</sup>.

## Anselme de Canterbury (+ 1109)

Qu'Aristote avec cet axiome ait cherché à établir une vérité scientifique et logique, c'est évident. Mais on peut remarquer que l'axiome connu par soi comme source indémontrable d'une science se prêtait à une interprétation qui ne se situait plus sur le seul plan de la logique, et c'est ce qu'ont vu Boèce et ceux qui l'ont suivi. En effet, la portée de ces textes dans tous les domaines: grammaire, rhétorique, logique, dialectique...etc. va être considérable, mais elle va être plus surprenante encore dans le domaine de la théologie. Car ces hommes de foi que sont Anselme de Canterbury, Gilbert de Poitiers, Alain de Lille, Richard de Saint-Victor, Thomas d'Aquin, Lulle enfin, se trouvent dans un monde où l'"insensé" de l'Écriture<sup>15</sup> est légion, où l'hérétique annonce qu'il y a "deux principes du bien et du mal", où le juif refuse de dire que le Dieu Très-Haut s'est fait chair, où le musulman n'accepte pas que le Dieu Un soit aussi Trine. Il faut donc renoncer aux "autorités" récusées par ces insensés, et retrouver dans la *ratio* éclairée par Dieu un "argument unique, qui n'aurait besoin d'aucun autre que soi seul pour avoir valeur de preuve, et qui suffirait seul à démontrer que Dieu est véritablement..."<sup>16</sup>, comme l'écrit Anselme dans la préface du Proslogion. Cet argument, qu'Anselme découvre au moment où il avait désespéré de le trouver (ce qui est une façon de nous suggérer qu'il s'agit d'un don, non du fruit d'une recherche), c'est l'*aliquid quo nihil majus cogitari potest*, réalité qui est Dieu, lui dont on ne peut rien concevoir de plus grand. Cet argument, Anselme va l'utiliser comme une *maxima propositio*, comme un principe qui, une fois saisi, comme un fer de lance, va contraindre l'insensé qui nie l'existence de Dieu, à reconnaître cette vérité, et à admettre que cette réalité la plus grande que l'on puisse concevoir, doit nécessairement exister, et posséder l'être de la manière la plus vraie: *Solus igitur verissime omnium et ideo maxime omnium habes esse, quia quidquid aliud est non sic est vere, et idcirco minus habet esse.* "Toi seul, par conséquent, possèdes l'être de la manière la plus vraie et par là même la plus haute de tout; car tout ce qui n'est pas toi n'est pas d'une manière aussi vraie, et par là même a un être moindre" (Proslogion, c.3). De cette vérité, Anselme tire par voie de conséquence toutes les "qualités" de Dieu qui ne sont que des relations de la créature à Lui, et symbolisent la voie cataphatique. Ces "qualités" n'atteignent par l'essence même de cet être plus grand que l'on ne peut penser: *Domine, non solum es quo majus cogitari nequit, sed es quiddam majus quam cogitari possit.* "...Seigneur, tu n'es pas seulement celui dont on ne peut rien concevoir de plus grand, mais tu es encore plus grand que l'on ne peut concevoir" (Ibid., c.15). Parole très profonde, symbole de l'apophatisme auquel Anselme est parvenu en dépassant le dépassement

lui-même, *lux inaccessibilis in qua habitas, Domine* (Ib. c. 16). Dans l'unité divine réside l'éternité, au-delà du temps et de l'espace: *Tu solus ergo Domine, es quod es... totus et semper..., et tu es qui es... proprie et simpliciter* (Ibid., c.22). Ce bien est Un, Verbe et Dilection, Unité et Trinité.

Anselme a suivi en quelque sorte le déroulement d'un syllogisme dont la *dignitas* axiomatique est la majeure:

—Ce dont on ne peut rien penser de plus grand est Dieu.

—Or, ce dont on ne peut rien penser de plus grand est nécessairement dans l'intelligence et dans la réalité.

—Donc Dieu existe nécessairement et Lui seul, toute autre créature que Lui pouvant être ou n'être pas.

La conclusion du Liber Apologeticus est un acte de foi dans la valeur probatoire de cet argument dont la force de pénétration va jusqu'au "repli secret" de la science théologique, comme le dira Alain de Lille: *Tantum enim vim hujus probationis in se continet significatio, ut hoc ipsum quod dicitur ex necessitate eo ipso quod intelligitur vel cogitur, et re vera probetur existere, et idipsum esse quidquid de divina substantia oportet credere*. "En effet, le sens de cette preuve contient une telle force que l'existence réelle de ce même (objet) est démontrée d'une manière nécessaire par cela même que l'on comprend ou conçoit ce que l'on dit, et en même temps qu'il est tout ce qu'il faut croire de la substance divine"<sup>17</sup>

Pas une fois, Anselme n'a employé *dignitas*, (qu'il utilise souvent dans son sens classique), au sens d'axiome premier. Et pourtant la notion elle-même est partout implicite dans sa démonstration<sup>18</sup>.

Au XII<sup>ème</sup> siècle, trois hommes vont nous donner de précieux jalons pour l'évolution sémantique du terme qui nous occupe: Gilbert de Poitiers (+ en 1154), Alain de Lille (+ en 1203) et Richard de Saint-Victor (+ en 1175).

### Gilbert de Poitiers

Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers, interprète dans son *Tractatus de Hebdomadibus Bonorum*<sup>19</sup>, les neuf règles boétiennes en philosophe et en dialecticien, tout en traitant la question du Bien en théologie. Visiblement Gilbert comme Anselme naguère, et Lulle plus tard, n'éprouve aucune gêne à passer des règles fondamentales de la logique ou de la dialectique à celles de la théologie, car, remarquons-le, pour lui comme pour la plupart des auteurs médiévaux, cette dernière ne diffère des autres *artes* que par sa matière, non par son objet formel.

Gilbert n'a pas une "écriture" facile. Sans rechercher l'élégance, j'ai voulu rester au plus près du texte. Les philosophes n'ensei-



nent l'amour de la **Sagesse** (*philosophia*), explique Gilbert, ni au premier venu, ni à ceux qui se vouent à leurs sens et à leur imagination, mais à ceux qui s'efforcent de parvenir à "une forme visible de la Sagesse", par la "voie des raisons".

"(Ils) amènent la plupart des hommes, qui suivent la voie générale, par des raisons communes et connues de tous, à l'image de cette forme qui est en quelque sorte cachée dans les agrégats des choses naturelles. Mais, ils appellent beaucoup d'autres, habitués par ces miroirs des êtres naturels aux réalités qu'une science plus élevée (appelée en grec *mathesis*) abstrait des choses concrètes pour que là, ces hommes saisissent de manière plus pure la nature et la propriété des choses, et par ce moyen, la figure de cette sagesse qui se reflète davantage dans de telles abstractions. Ils conduisent un petit nombre d'hommes qu'ils voient poussés par un zèle plus actif, plus perspicaces par la pointe de leur esprit (20) et moins soulevés par la futilité de leur propre gloire qu'attirés par la beauté de la vérité même, ils conduisent ce petit nombre d'hommes, dis-je vraiment "dignes" de recevoir la dignité de la Sagesse, en dehors de la voie publique des choses rationnelles, vers une sorte de "refuge", vers les théorèmes ou axiomes, c'est-à-dire les *speculationes* ou dignités des disciplines scientifiques (21). Là, ils révèlent à ces (savants", comme au repli du secret de cette connaissance elle-même, une "dignité" supérieure à tout le reste.

Ces hommes, peu nombreux, qui considèrent longtemps et avec force cette (dignité) avec la puissance de l'esprit appelée *intellectus* - que ce soit dans les sciences de la nature, dans les mathématiques et surtout dans les sciences théologiques s'étonnent que les "raisons" de cette (Dignité) diffèrent de celles des autres, et que les mots qui permettent d'expliquer ces dignités ne soient pas de la même famille. Et si, parfois, à cause du rapport d'analogie d'une "raison". l'on parvient à cette (dignité) par d'autres "raisons" et s'il est par surcroît, nécessaire que les mots soient transmutés, alors des problèmes tout à fait inextricables se produisent.

Tels sont les secrets de la Sagesse, connus de peu, dans quelque ordre que ce soit mais surtout en théologie, secrets que les philosophes eux-mêmes appellent des *paradoxes* (22) parce que la gloire de la *dignitas* provoque l'admiration même parmi les plus grands d'entre eux".

Ce texte remarquable par la précision et la recherche des termes, surprend aussi par le caractère de révélation quasi religieuse donné à la science. La *dignitas* apparaît comme un don octroyé à la fine pointe de l'intelligence d'hommes longuement formés dans une connaissance donnée.

Le commentaire qui suit ne porte pas le mot *dignitas*, mais la terminologie employée, nous le savons, renvoie indubitablement à celle-ci (voir note 19, in fine):

La première règle que pose (Boèce) est le lieu de toutes celles qui suivent, ou, plus précisément de toutes les maximes universelles — de quelque discipline qu'elles soient — et qu'il appelle alors des *conceptiones*. Car, pour ne rien dire des règles pratiques de la Grammaire, il est certain que les "lieux communs" des Rhéteurs, les propositions suprêmes des Dialecticiens, les théorèmes des Géomètres, les axiomes des Musiciens et les maximes universelles des Moralistes ou des Philosophes, sont contenues dans l'universalité de cette règle: une conception universelle de l'esprit est une proposition que chacun admet en l'entendant énoncer (*communis animi conceptio est enuntiatio quam quisque probat auditam*).

Alain de Lille

Alain de Lille, dans ses *Regulae de sacra Theologia*<sup>23</sup> donne une liste des *dignitates*, liste hérissée de mots grecs empruntés à quelque glossaire. Aux *dignitates* de Gilbert, Alain se contente d'ajouter celle de l'Astronomie, l'*excellencia*. Puis il s'attache aux règles de la science la plus élevée: la théologie.

Toute science, dit-il, s'appuie sur ses "règles" comme sur ses propres fondements<sup>24</sup>... La science supra-céleste, je veux dire la théologie, n'est pas dépourvue de ses propres règles fondamentales: elle possède en effet des règles éminentes (*regulas digniores*) qui dépassent en profondeur et en subtilité celles des autres sciences, et, alors que tout le caractère nécessaire des autres règles ne repose que sur

la seule coutume et n'a égard qu'au cours habituel de la nature, la nécessité des "maximes" de la théologie, elle, est absolue et irréfragable, parce que ce sont des maximes, qui entraînent la foi en ce qui, par action ou par nature, ne peut subir de changement. De là vient que, en raison de leur nécessité immuable et de leur subtilité glorieuse, les "philosophes" les ont appelées *paradoxae*<sup>25</sup>, ce qui veut dire (en grec) droites et glorieuses; en raison de leur obscure profondeur: *aenigmata*; à cause de l'éclat intérieur de l'intelligence, ils les appellent *emblemata*,<sup>26</sup> car elles sont saisies par le dard purifié de l'esprit; *enthymemata*, c'est-à-dire cachées à l'intérieur de l'esprit, de *en*, à l'intérieur, *time* ou *timos*, l'esprit<sup>27</sup>; en raison de leur autorité, *hebdomades*, c'est-à-dire *dignitates*. Car *hebdam* en grec se traduit en latin par *dignitas*<sup>28</sup>. C'est pour cette raison que Boèce a intitulé son livre *De Hebdomadibus* (pour indiquer qu'il s'agissait) des propositions les plus subtiles des théologiens.

Plus ces propositions contiennent une intellection élevée, plus celui qui les écoute doit être expérimenté. C'est pourquoi, il ne faut les exposer ni aux esprits rudes, ni à ceux qui ne connaissent que le témoignage des sens, mais bien à ceux qui, conduits par un esprit purifié, s'élèvent aux réalités inexprimables et saisissent les secrets de la philosophie avec un oeil purifié. Ces propositions sont cachées dans le repli profond de la théologie et ne s'adressent qu'aux sages et à eux seuls.

Devant donc parler des règles suprêmes de la théologie, c'est à la source, et comme au repli de toutes les maximes, je veux dire à la maxime la plus universelle, que nous faisons débiter notre traité: *Communis animi conceptio est enarratio (enuntiatio...?) quam quisque intellectus probat auditam*

### Richard de Saint-Victor

E. Longpré, dans l'article du Dictionnaire de Théologie Catholique cité plus haut, écrit que Raymond Lulle, qui n'a pas reçu la formation classique, philosophique et théologique, des clercs de son temps, a cependant certainement lu Aristote<sup>29</sup> et Richard de Saint-Victor. De ce dernier, il ne pouvait ignorer le *De Trinitate*, dans lequel, comme S. Anselme, Richard veut prouver (*convincere*) l'existence du Dieu Un et

Trine à l'aide d'arguments rationnels (*ex rationis attestazione*). Aussi, au chapitre XX du Livre I de cette oeuvre<sup>30</sup>, dans le titre du chapitre, il propose à ceux qui font des recherches sur l'existence de Dieu et qui disputent à ce sujet une *maxima propositio*, une proposition maximale, et en quelque sorte un principe universel de l'esprit (*velud communis quedam animi conceptio*).

Si le terme de *dignitas* n'apparaît pas dans ce passage, nous savons par tout ce qui précède que ces deux expressions en sont l'exact synonyme. L'autorité de Boèce traduisant Aristote est ici parfaitement claire pour le lecteur médiéval, si elle ne l'est pas pour le lecteur moderne non prévenu<sup>31</sup>.

C'est pourquoi il semble advenir que comme par un don de nature tous les hommes, tant savants qu'ignorants, semblent posséder intimement et tenir pour règle (ce principe): attribuer à Dieu sans hésitation<sup>32</sup> tout ce qu'ils jugent de meilleur; et ce que la raison claire, par le raisonnement, n'enseigne pas à certains concernant cette règle, la piété les en persuade sans l'ombre d'un doute. De là vient que même ceux qui ignorent comment cela pourrait être prouvé, n'en affirment pas moins que Dieu est infini, éternel, immuable, souverainement sage et tout-puissant. C'est pourquoi, ce qui, chez les spécialistes (de la théologie) s'appelle une proposition suprême, est pour tous les autres, généralement, un principe universel de l'esprit: attribuer à Dieu tout ce que la pensée humaine peut atteindre de plus élevé. Et sur ce fondement inébranlable de la certitude et de la vérité essentielle, les maîtres les plus grands placent l'origine de leur discussion, lorsqu'ils veulent disserter des attributs divins d'une manière plus profonde et plus conforme à la Majesté divine.

Pour Richard, soulignons le, il ne fait aucun doute que l'argument de S. Anselme soit une *propositio maxima* et une *communis conceptio animi*, c'est-à-dire un axiome aristotélicien ou une *dignitas* boétienne.

Plus loin, au chapitre 3 du Livre V du même *De Trinitate*, Richard, à propos de la personne divine, renvoie aussi, implicitement c'est vrai, mais sans qu'il puisse y avoir place pour le doute, à Boèce et à Anselme<sup>33</sup>:

Ici (Richard veut dire dans le cas de la Personne) et dans d'autres considérations du même genre (i.e. dans le cas de l'être par soi de la Substance divine), la vérité elle-même est tellement évidente et la raison tellement claire, qu'absolument aucune démonstration n'est nécessaire. (Richard donne une série de *propositiones maximae*, dont les deux dernières sont empruntées à Anselme): Que personne ne fait ce qu'il est incapable de faire, qu'on ne peut donner ce qu'on n'a pas, que tout ce qui a commencé d'être n'a auparavant pas été, que tout ce qui auparavant n'existait pas, a commencé à être dans le temps, qu'il n'y a pas de composition (= création) sans quelqu'un pour composer, pas de répartition sans quelqu'un pour répartir, qu'existe (nécessairement) quelque chose de tel que rien ne soit plus grand, qu'existe quelque chose de tel que rien ne soit meilleur<sup>34</sup> cela est évident à tout être qui possède un intellect et qui se sert d'une raison. *Entendre ces énoncés* et d'autres semblables, si l'on comprend le sens des mots, *ces les admetre aussitôt sans que le doute soit possible.*

Richard n'utilise pas, dans son *De Trinitate*, comme Anselme dans le *Proslogion*, la seule force probante d'un argument décisif, mais il sait faire appel à l'argument anselmien qui, dans son utilisation logique, la terminologie qui l'environne et la structure intellectuelle qu'il suppose, est aristotélico-boétien, nous le savons désormais, et ce, chaque fois qu'il touche à des vérités qui s'imposent à lui sans qu'il puisse les démontrer.

### Le XIIIème siècle

Avec ces trois auteurs du XIIème siècle, Gilbert, Alain et Richard, nous avons vu la *dignitas*, et surtout bien entendu celle de la science de la théologie, dont l'objet est certain et éternel, puisqu'il est au-delà de ce qui change, se situer au niveau le plus élevé de la connaissance, là où seul le regard de l'intuition intellectuelle, l'*acies mentis*, le tranchant de l'esprit, peut atteindre. Cette position est sans doute très proche de celle de Raymond Lulle, et permet de comprendre que la *dignitas*, sous sa forme la plus éminente, puisse être considérée comme un attribut divin: elle est en effet le moyen de parvenir à la certitude, ou plutôt, peut-être, de recevoir celle-ci comme un don.

Au XIIIème siècle, la notion de *dignitas* devient usuelle chez les théologiens et les logiciens en particulier, en fait chez tous ceux qui lisent ou commentent le corpus aristotélicien désormais traduit intégralement. La



documentation du Glossaire du Latin Philosophique Médiéval<sup>35</sup>, qui est à la base de cette analyse, renvoie à Guillaume d'Auvergne, Albert le Grand, Bonaventure, Roger Bacon, Siger de Brabant, Jean de Dacie, et, chez les logiciens, à Robert Anglès, à deux Logiques anonymes inédites et à Roger Bacon. 36

Nous nous bornerons à citer Albert le Grand, Bonaventure et Thomas d'Aquin, et les textes des logiciens.

Parmi ces derniers, Robert Anglès dans son Commentaire au Traité de Pierre d'Espagne<sup>37</sup> met la *dignitas* au nombre des *suppositiones*, c'est-à-dire des hypothèses, et la définit comme une proposition remarquable dans une science donnée:

Notandum quod suppositio multis modis dicitur. Uno modo idem est quod *dignitas*. Sic est propositio aliqua famosa in aliqua scientia.

La logique anonyme *Cum sit nostra*<sup>38</sup> donne comme synonymes principe, précepte, maxime, règle et *dignitas*, et justifie chaque mot. Principe, parce qu'il est premier dans un "art" (c'est-à-dire une technique ou une science). Précepte, parce qu'il ordonne d'agir de telle ou telle manière. Maxime parce qu'elle possède un pouvoir contraignant. Règle parce qu'elle dirige l'ouvrier. *Dignitas*, parce qu'elle a le rang le plus élevé dans un "art". Dans les *Summulae Dialecticae* que l'on attribue à Roger Bacon (mort en 1292), les dignités sont définies ainsi<sup>39</sup>:

*Dignitates* sunt propositiones communes et per se notae, quibus utitur logicus quando facit suas probationes, ut: de quocumque predicatur diffinitio, et diffinitum, et de quocumque predicatur species, et genus et huiusmodi.

Parmi les théologiens, Albert le Grand, dans son Commentaire des Seconds Analytiques, donne les caractéristiques essentielles de la *dignitas* en s'appuyant sur le commentateur grec Thémistius traduit par Gérard de Crémone dès avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>:

"La *dignitas* est, comme le dit Boèce, une proposition que, en raison de son évidence, chacun approuve aussitôt qu'il l'entend énoncer. Et Thémistius dit la même chose: il dit en effet que la *dignitas* est (un principe) que celui qui étudie ne tient pas d'un docteur, mais connaît par la nature innée (*naturalis*) de l'intellect qu'il possède en lui-même; et il n'a besoin de rien d'autre pour connaître que du simple savoir. C'est des termes la raison pour laquelle elle est appelée aussi principe universel de l'esprit, car elle est conçue universellement par

tout homme possédant la raison, et celui-ci lui donne son adhésion à cause d'elle-même et non parce que quelque chose d'autre la lui démontrerait..., elle est nécessaire et connue à la raison qui est dans l'âme, je veux dire à l'*habitus* inné de l'intellect qui est dans l'âme.<sup>1</sup>

S. Bonaventure, qui n'a jamais commenté l'oeuvre d'Aristote (il a fallu attendre le XIV<sup>ème</sup> siècle pour qu'un franciscain, Alexandre d'Alexandrie, fasse le commentaire de l'oeuvre d'Aristote), mais le connaît cependant fort bien, oppose dans son Commentaire des Sentences, L.III, d. 23, a 1, q. 4 concl.<sup>41</sup> la certitude de la foi (non dans son objet, mais chez le croyant) à la certitude théorique fournie par la science, celle qui concerne l'intellect lui-même et la vérité nue:

Dans ce sens, on peut admettre que la certitude est plus grande dans une science donnée, que dans la foi, car l'on peut connaître quelque chose par la science avec une certitude telle qu'aucun doute n'est possible, qu'on ne peut absolument pas dire le contraire, ni s'y opposer en aucune façon dans son coeur, comme il est clair que c'est le cas dans la connaissance des *dignitates* et des premiers principes<sup>42</sup>

Enfin, S. Thomas d'Aquin, dans son Commentaire des Seconds Analytiques<sup>43</sup>, montre, et ceci est très remarquable, que la *dignitas* comme première conception de l'intellectus, est aussi le moyen de poser l'étant (*ens*), l'un et tout ce qui appartient à l'étant en tant qu'étant, et débouche donc sur la métaphysique.

<sup>41</sup>Un autre (principe immédiat du syllogisme, le premier étant la *positio* ou *thesis*) est celui appelé *dignitas* ou *maxima propositio* que celui qui doit être instruit (dans une science) doit nécessairement avoir dans l'esprit et auquel il doit donner son assentiment. Et il est clair que certains principes répondent (à cette définition), comme cela est prouvé au IV<sup>ème</sup> livre de la Métaphysique<sup>44</sup>, à propos de ce principe: "Affirmation et négation ne sont pas vraies simultanément". Personne ne peut croire le contraire dans son esprit, même s'il le dit des lèvres. Et pour désigner de tels principes, nous utilisons les noms employés plus haut, *dignitas* ou *propositio maxima* parce que l'évidence de tels principes sert à manifester celle des autres (propositions). Pour rendre claire cette distinction, il faut savoir que n'importe quelle proposition dont le

prédicat est dans la définition du sujet est immédiate et connue par soi, en tant qu'elle est de soi. Mais les termes de certaines propositions sont tels qu'ils sont connus de tous, comme par exemple l'étant (ens), l'un, et d'autres qui appartiennent à l'étant en tant qu'étant.

En effet, l'étant est la première conception de l'intellect (*conceptio intellectus*)<sup>45</sup>. Par suite, il convient que de telles propositions soient considérées, non seulement en soi, mais aussi par rapport à nous, comme connues par soi, telle celle-ci: il ne peut pas se produire que l'être soit non-être, et aussi: le tout est plus grand que la partie, et d'autres semblables. Par suite aussi, toutes les sciences reçoivent les principes de ce genre de la métaphysique, car c'est à elle qu'il appartient de considérer l'étant pris absolument, et tout ce qui appartient à l'étant.

### Conclusion

Quelle sera la conclusion de cette enquête? C'est d'une part que Lulle, logicien et théologien, ne pouvait ignorer ni le sens classique de *dignitas*, bien entendu, ni le fait que Boèce a utilisé le mot pour traduire l'*axioma* d'Aristote au sens de principe premier évident par soi, règle, *maxima propositio*, et qu'il fut utilisé dans ce sens par Anselme, Alain de Lille, Richard de Saint-Victor, Albert le Grand, etc., et les logiciens. Il n'a donc pas eu à le découvrir pour traduire le terme arabe dont se sert Ibn Arabî pour désigner les "plans" sur lesquels Dieu se reflète, ou "les noms les plus beaux" comme le dit le Coran<sup>46</sup> sous lesquels Il veut que l'homme le décrive. Ce mot existait dans le trésor commun de la langue latine où, au sens classique, il avait le sens de valeur éminente et de degré suprême d'une hiérarchie, et, au sens médiéval et dans le langage technique des différentes sciences, il désignait un principe universel de l'esprit, évident à tous. Dans ce double sens, il conciliait ainsi, en une ambiguïté dont Lulle a peut-être joué, deux exigences: affirmer à la fois l'idée d'éminence et l'idée d'évidence immédiate des attributs divins. Et cela l'autorisait à fonder sa théologie comme à poursuivre son but apologetique.

Hélène MERLE  
Responsable du Glossaire du Latin  
Philosophique Médiéval  
Sorbonne. PARIS.

1. Dictionnaire de Théologie Catholique, à l'article R. Lulle.  
 1 bis. Il faut noter aussi que, de même que l'on dit en français Son Excellence pour désigner un personnage investi d'une fonction officielle, de même l'on dit en arabe Sa Présence. Mais il serait abusif d'entirer la conclusion que *hadrah* est alors traduit littéralement par *dignitas* en latin.

2. Ed. P. O. Keichner, *Beiträge G. P. M. A. VII*, 4-5, Münster 1909, p. 98, 1.15.

3. *Ibid.*, p. 169, 1. 2.

4. Ed. A. Gaudenzi, *Bibl. Juridica medii aevi*, Bologne 1892, t. II, p. 131 b.

5. Cf. Archives d'Histoire Littéraire et Doctrinale du M. A., t. XV (1940), p. 115.

6. Cf. Pierre Hadot, *Marius Victorinus, Etudes augustiniennes*, Paris 1971, p. 191.

7. Cf. M. D. Chenu, *La théologie au XIIème siècle*, Paris 1966, p. 145, le chapitre "Aetas boetiana"

8. *Seconds Analytiques I*, 2 (72 a), 14-17.

9. *Patr. Latine* 64, c. 714

10. *P. L.* 64, 1311-1314

11. *P. L.* 64, 1051-1054.

12. *De Consolatione Philosophiae III*, 10, 7 éd. W. Weinberger, CSEL 67, Vienne 1934.

13. Sous la forme par exemple: *quo cogitari melius nihil possit*. Voir *Confess.* 7, 4, 6 (*P. L.* 32, 735-6); *De Moribus Manichaeorum* 2, 11, 24 (*P. L.* 32, 1355); *De Doctrina Christ.* 1, 7 (*P. L.* 34, 22).

14. Ajoutons aussi que la logique stoïcienne, transmise par Cicéron en particulier dans le *De Finibus*, venait confirmer la *dignitas* aristotélico-boétienne par le poids de ses notions communes, traduction latine du grec *prolepseis*. Celles-ci lorsqu'elles ne viennent pas de l'expérience, de la ressemblance ou de la rencontre, procèdent d'une disposition naturelle en nous de la raison qui, par comparaison (*collatio rationis*), a l'intuition du bien ou du vrai, lesquels par leur force propre (*propria vi sua*) s'imposent à nous. Albert le Grand identifie *dignitas* et *notio communis* lorsqu'il écrit: *...quia etiam Philosophi dixerunt et maxime Stoici dignitates scientiarum et principia semper manere in anima* (I P. Rhetor. 6, 15, 2, 2, 1 ad 4 um)

15. Psaume 14, 1 et 52 2.

6. S. Anselme de Canterbury, *Fides quaerens intellectum, Proslogion, Liber Gaunilonis pro insipiente* atque *Liber Apologeticus contra Gaunilonem*. Texte et Traduction par Alexandre Koyré, Paris, Vrin, 1967. Je suis la traduction de A. Koyré pour tous les textes cités d'Anselme sauf dans cette première citation qui vient de la Préface du Proslogion, ou j'ai voulu souligner le caractère unique de cet argument: *Unum argumentum quod nullo alio ad se probandum quam se solo indigeret et solum ad astruendum quia Deus vere est...*

17. *Ibid.*, p. 97.

18. Voir à ce sujet R. Pouchet, *La rectitudo chez S. Anselme, Etudes Augustiniennes*, p. 60-1, qui écrit: "Il faut prendre une vive conscience du fait qu'Anselme de par sa formation scolaire, a lu Augustin à travers les Catégories d'Aristote". Ajoutons: dans la traduction de Boèce, et à travers l'oeuvre de Boèce tout entière. Voir aussi R. Roques, *Structures Théologiques*, Paris 1962, p. 277-8, et enfin l'étude magistrale d'E. Gilson: *Sens et Nature de l'argument de saint Anselme*, *Arch. H.D.L.M. A. IX* (1934) 5-51.

19. Ed. N. M. Haring, *Traditio IX* (1953) p. 183.

Plures enim —communibus et quae omnibus notae sunt rationibus tamquam publica via currentes— ad imaginem eius, quae in naturalium concretionibus quodammodo adumbra-

tur, adducunt. Multos vero his naturalium speculis assuetos ad ea, quae a concretionibus altior disciplina (quae Graece dicitur *mathesis*) abstrahit, vocant: ut ibi rerum naturam et proprietatem, ac per hoc sapientiae speciem, quae in huiusmodi magis resultat, purius comprehendant. Paucos vero quos intensiore studio vident attentos, et mentis acie perspicaciores nec tam laudis propriae levitate subveni quam veritatis ipsius specie trahi — vere dignos quibus sapientiae dignitas exeratur — in quoddam quasi diversorium extra publicam rationalem viam et *theoremata* sive *axiomata* (hoc est *speculationes* sive *dignitates*) disciplinalium ducunt. Ubi quodam quasi sinu secreti sapientiae ipsius quandam praeceteris dignitatem illis ostendunt. Hanc igitur illi pauci ea vi mentis acie quae intellectus vocatur, diu multumque in omni rerum genere videlicet et in naturalibus et in mathematicis, et maxime in theologicis intuentes, mirantur eius rationes ab aliorum rationibus esse diversas, nec quibus explicari possunt, cognatos esse sermones; et si quando proportione rationis alicuius ad eam ab aliis contingat, immo necesse sit verba transumi, inextricabiles admodum quaestiones praestare. Haec igitur sunt sapientiae in qualibet facultate sed maxime in theologica paucis nota secreta, quorum quia gloria dignitatis summorum etiam philosophorum trahit admirationem, ab ipsis *paradoxa* vocantur...

Prima quam ponit (Boethius) regula omnium quae sequuntur, immo omnium — cuiuscumque facultatis sint — generalium sententiarum quas etiam hoc loco conceptiones vocat, est locus. Ut enim de positivis grammaticae facultatis regulis taceamus, certum est quod et qui vocantur "communes loci" rhetorum, et "maximae propositiones" dialecticorum, et theorematum geometricorum, et axiomata musicorum et generales sententiae ethice seu philosophorum continentur universalitate huius regulae qua dicitur: *communis animi conceptio est enuntiatio quam quisque probat auditam*.

20. Sur *acies mentis*, voir notre monographie inédite qui donne l'évolution de cette expression de l'antiquité au XIII<sup>ème</sup> s.

21. L'exemple le plus connu est sans doute celui d'Archimède et son eureka.

22. *Paradoxia* en grec signifie: caractère extraordinaire.

23. P. L. 210, C. 621.

24. Omnis scientia suis nititur regulis velut propriis fundamentis... Super caelestis vero scientia, id est theologia, suis non fraudatur: habet enim regulas digniores, sui obscuritate et subtilitate caeteris praeeminentes, et cum caeterarum regularum tota necessitas nutet, quia in consuetudine sola est consistens penes consuetum naturae decursum; necessitas theologiarum maximarum absoluta est et irrefragabilis quia de his fidem faciunt quae actu, vel natura mutari non possunt. Unde propter sui immutabilem necessitatem et gloriosam sui subtilitatem a philosophis *paradoxae* dicuntur. quasi gloriosae rectae; propter sui obscuritatem *aenigmata*; propter internum intelligentiae splendorem dicuntur *emblemata*, quia puriore mentis acumine comprehenduntur. *enthymemata* quasi intus in mente latentia, ab *en*, quod est intus. *time*, vel *timos*, quod est mens; propter sui auctoritatem *hebdomades*, id est *dignitates* dicuntur. *Hebdam* enim graece, latine *dignitas*. Unde Boethius librum inscripsit *De Hebdomadibus*, quasi de subtilissimis theologorum propositionibus. Ista propositiones quanto intelligentiam habent altiozem, tanto magis peritum exigunt auditorem. Unde non sunt proponendae rudibus, et introducendis, qui solis sensuum dediti sunt speculationibus, sed illis qui ductu purioris mentis ad ineffabilia conscendunt, et puriori oculo philosophiae secreta perspicunt. Hae propositiones in pleniori sinu theologiae absconduntur, et solis sapientibus colloquantur. Tractantur igitur de theologicis maximis, a fonte, et quasi omnium maximarum sinu, id est a generalissima maxima, nostri tractatus sumamus initium: *Communis animi conceptio est enarratio (= enuntiatio) quam quisque intellectu probat auditam*.

25. Voir note 22

26. *Emblemma*, de *emblepô*, signifie en grec regard dirigé sur quelque chose.

27. *Thumós* désigne l'âme ou le coeur, en tant que siège des passions, colère ou douleur.



28. Je ne vois pas comment *ebdomas* qui signifie sept, le nombre sept ou un groupe de sept, pourrait signifier dignité.

29. Raymond Lulle, mort en 1316, a lu l'Organon d'Aristote dans la *translatio vetus* de Boèce. En ce qui concerne la Métaphysique, la Physique, le De Anima, l'Éthique, le De Caelo... etc, il pouvait les lire dans les traductions latines de Gérard de Crémone (+ 1187), et à partir de 1267-8 dans celles de Guillaume de Moerbeke.

30. Richard de Saint-Victor: De Trinitate, éd. crit. Jean Ribailier, Paris Vrin 1958, p. 102. Voir aussi ce que dit le P. Salet dans ses notes complémentaires à la "Trinité" de Richard de Saint-Victor, Sources Chrétiennes n° 63, p. 470-2.

Investigantibus et disputantibus de Deo quid soleat esse quasi *maxima propositio* et velud *communis quedam animi conceptio*.

*Contingere itaque videtur quadam quasi dote naturae, quod quod cuncti pene tam eruditi quam minus eruditi solent habere familiare et quasi pro regula tenere, Deo videlicet quicquid optimum iudicant, incunctanter attribuere; et quod quosdam de hac regula perspicua ratio ratiocinando non docet sine dubietatis ambiguo devotio persuadet. Hinc est quod ipsum Deum immensum, eternum, incommutabilem, summe sapientem omnipotentem indubitanter affirmant, etiam illi qui quomodo idipsum probari possit ignorant. Est itaque eruditis velud *maxima propositio*, est cunctis in commune velud *communis animi conceptio* Deo attribuere quicquid altius attingit humana estimatio. Ex hoc certitudinis solido et velud intime veritatis fundamento, summi etiam magistri passim quidem disputationis sue initium sumunt, cum de divinis proprietatibus altius et augustius disserere intendunt.*

31. Le regretté P. Ribailier, dont l'érudition était immense, renvoie bien à S. Anselme, dans son Introduction à son édition du *De Trinitate* (p. 31), mais la filiation avec la citation boétienne du *De Hebdomadibus* semble lui avoir échappé.

Nous ne suivrons pas la traduction du P. Salet, La Trinité, Sources Chrétiennes n° 63, p. 97, pour rendre au texte son caractère technique. Voir *ibidem*, p. 470-2, les Notes Complémentaires sur la *maxima propositio*.

32. Autre paraphrase, me semble-t-il, cet *incunctanter* = sans hésitation, du *quisque probat auditam* de Boèce.

33. *De Trinitate*, L. V, chap. 3

Sed in his et hujusmodi aliis est ipsa veritas adeo manifesta et ratio perspicua, ut omnino non egeant probatione aliqua. Nam quod nullus facit quod facere non valet; quod nullus potest dare quod ipse non habet; quod quidquid esse coepit aliquando non fuit; quod quidquid est quod aliquando non fuit, hoc ipsum ex tempore esse coepit; quod nulla compositio sine componente, nulla partitio sine distribuentem; quod sit quo nihil est majus, quod sit quo nihil est melius (34) patet omnibus intellectum habentibus et ratione utentibus. Haec et hujusmodi qui audit, si sensum verborum percipit, statim acquiescit, nec est unde dubitare possit.

34. Malencontreusement, le P. Salet a omis de donner la traduction française de ces deux derniers "principes" qui visiblement sont l'argument d'Anselme. Cf. son édition de La Trinité de Richard, citée plus haut, p. 307.

35. Cette documentation (300.000 fiches environ) est à la disposition des chercheurs, soit qu'ils viennent eux-même consulter le fichier, soit que nous répondions par lettre à leur demande. Ecrire au Glossaire du Latin Philosophique Médiéval, Centre de Recherche sur la Pensée médiévale, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris.

36. Cette documentation sur la *dignitas* chez les logiciens m'a été communiquée par Alain de Libera, Attaché de Recherche au CNRS, spécialiste de la logique au XIIIème, que je remercie ici.

37. Edition: De Rijk *Vivarium*, 60 III, p. 22.

38. Royal Manuscrit 12 F. XIX 90rb /13/ :

"Principium, preceptum, maxima regula, dignitas. Principium quia primum est in arte. Preceptum quia precipit sic vel sic. Maxima quia habet maximam potestatem. Regula quia regit artificem. *Dignitas quia dignus in arte.*"

39. *Summulae Dialecticae*, f. 48 a 1, éd. Steele p. 194, 1.9-30.

40. Albert le Grand, Liber I Poster. Analytic. 3, 2 (éd. Borgnet, t. 2, pp. 70 sqq.).

"*Dignitas* est ut dicit Boethius, propositio quam propter sui evidentiam quisque probat auditam. Et hoc dicit etiam Themistius: dicit enim quod dignitas est quam discens non habet a doctore, sed scit eam per naturam intellectus naturalem quam habet apud seipsum; nec oportet quod habeat aliquid ad notitiam eius nisi notitiam terminorum. Propter quod etiam *communis animi conceptio* vocatur: quia communiter ab omni habente rationem concipitur, et ei propter seipsam et non propter aliquid aliud demonstrans ipsam consentitur... (*Dignitas*) est necessaria et nota ad rationem quae est in anima, hoc est ad habitum naturalem intellectus qui est in anima."

Voir aussi d'Albert le Grand son Commentaire du *De Anima*, L. I. tract. 3, c. 11, éd. de Cologne, B. Geyer, tome VII, pars 1, p. 221, 1.77 ou il écrit: "...*dignitates demonstratio-num primae*", quae sunt prima et vera, ante quae omnino nulla sunt quae non scimus ex sensu, nisi inquantum terminos cognoscimus notitia autem terminorum non facit notitiam principiorum nisi per accidens". Enfin, Albert dans son Comm. de la *Métaph.* L. XII, tr.1. c. donne l'équation *axioma-dignitas* (éd. Cologne t. 16, pars 2, p. 548, p. 55).

41. S. Bonaventure, *Opera omnia*, éd. des Fr. Franciscains de Quaracchi, t. III, p. 482 et n. 2.

"...sic concedi potest, quod maior est certitudo in aliqua scientia quam in fide, pro eo quod aliquis potest aliquid per scientiam ita certitudinaliter nosse, quod nullo modo potest de eo dubitare nec aliquo modo discredere nec in corde suo ullo modo contradicere, sicut patet in cognitione *dignitarum* et primorum principiorum."

42. Les éditeurs de Quaracchi renvoient correctement à l'*axioma* des Seconds Analytiques d'Aristote et au Commentaire du passage correspondant d'Albert le Grand. Ce dernier à propos de *dignitas* - *maxima propositio* cite Boèce.

43. Thomas d'Aquin, *Posteriorum Analyticorum*, L. I, lectio 4 (éd. Fretté, *Opera omnia*, vol. 22, p. 115, Paris 1875)

"Aliud vero (i.e. immediatum principium syllogismi) est quod dicitur *dignitas vel maxima propositio* quam necesse est habere in mente, et ei assentire, quemlibet qui doceri debet. Et manifestum est quod quaedam principia talia sunt ut probatur quarto *Metaph.* de hoc principio quod affirmatio et negatio non sunt simul vera; quorum contrarium nullus credere mente potest, etsi ore proferat. Et in talibus utimur nomine praedicto, scilicet *dignitatis* vel *maximae propositionis*, propter huiusmodi principiorum certitudinem ad manifestandum alia. Ad hujus autem divisionis manifestationem sciendum est quod quaelibet propositio cujus praedicatum est in ratione subjecti, est *immediata et per se nota*, quantum est de se. Sed quarumdam propositionum termini sunt tales quod sunt in notitia omnium, sicut ens et unum et alia quae sunt entis in quantum ens. Nam ens est prima conceptio intellectus. Unde oportet quod tales propositiones non solum in se sed etiam quoad nos, quasi per se notae habeantur, sicut quod non contingit idem esse et non esse, et quod totum sit majus sua parte, et similia. Unde et huiusmodi principia omnes scientiae accipiunt a *Metaphysica* cujus est considerare ens simpliciter et ea quae sunt entis.

44. *Metaphysique B 2* (996 b 28), éd. Iricot, p. 128: "J'appelle principes de la démonstration les opinions communes (*koinai doxai*) sur lesquelles tout le monde se base pour démontrer, par exemple, que toute chose doit nécessairement être affirmée ou niée, et qu'il est impossible qu'une chose soit et ne soit pas en même temps, ainsi que toutes autres prémisses de ce genre". Prémisses c'est-à-dire proposition prise en tant que prémisses: "discours mis en avant (*proteino-menos*), ce que traduisait très bien le *prologium* de Marius Victorinus.

45. L'expression *conceptio intellectus* répond à la *conceptio animi* de Boèce, dont Thomas a le texte sous les yeux. Pour Thomas, l'étant en tant qu'étant est le domaine propre de la métaphysique, et c'est aussi la métaphysique qui traite de principes universels, dignitates et maximae propositiones, principes dont le plus grand est le principe de contradiction, qu'il cite plus loin sous la forme: il ne peut pas se produire que l'être soit non-être. Toutes les sciences dépendent de ces principes; elles diffèrent quant à leur objet: géométrie, arithmétique...etc, et par leur mode de démonstration.

46. Soûrate 59, v. 24; L'émigration: "...à Lui (appartiennent) les noms les plus beaux" (*lahu-l-asma'-l-husnâ*).

BENEDICTUS XIII DE PONTIFICIBUS QUI SUCCEDIT PONTIFICI ANTONIO MARINO  
 PART. DE FALCIGNO MONASTICO PER SUAS VICES ET SUAS VICES SUAS  
 ANTIQVARI INCORPORAT. — Dicitur de his rebus quod dicitur in  
 scripturis vestris.

BENEDICTUS EPISCOPUS SERVUS SERVORUM DEI  
 PERPETUAM INI MEMORIAM

Dignis exorditionis vota personarum et locorum, quae in  
 habitu divinis laudibus dedicatum habent, et in quibus habitant  
 et ipsorum personarum incurram perire, et in quibus habitant  
 dignitatem nobis non parva dilectione, et in quibus habitant  
 loco Nazarethi custodiam, et in quibus habitant, et in quibus  
 quod fructus, redditus et proventus, et in quibus habitant, et in quibus  
 caritatis quod ipsi prior et frater non possunt, et in quibus habitant  
 commode sustentare. Quare per nos, et in quibus habitant, et in quibus  
 solis fuit humiliter supplicatum, et in quibus habitant, et in quibus  
 partem nuncupationi partem, et in quibus habitant, et in quibus  
 quod dilectus filius, et in quibus habitant, et in quibus habitant, et in quibus  
 poster, obtinet cuiusque fructus, redditus et proventus, et in quibus habitant  
 obtinere, et in dicta ecclesia non debent, et in quibus habitant, et in quibus  
 benedictionem, et in dicta ecclesia non debent, et in quibus habitant, et in quibus  
 benedictionem apostolicam dispensationem. Nos, et in quibus habitant, et in quibus  
 benedictionem apostolicam dispensationem. Nos, et in quibus habitant, et in quibus  
 eadem domini auctoritate apostolica in quibus habitant, et in quibus habitant, et in quibus  
 dicitur et unius. Ita quod eorum, et in quibus habitant, et in quibus habitant, et in quibus  
 benedictionem ipsam quomodocumque dispensationem, et in quibus habitant, et in quibus  
 fratribus, et in quibus habitant, et in quibus habitant, et in quibus habitant, et in quibus  
 benedictionem, et in quibus habitant, et in quibus habitant, et in quibus habitant, et in quibus  
 apprehendere et tenere, fructus, redditus et proventus, et in quibus habitant, et in quibus